

ÉCHOS DU LAC JALLY

Bulletin de l'Association
pour la protection de
l'environnement du lac Jally

Saint-Paul-de-Montminy
No 93, décembre 2025



De froide à givrée, puis glacée et couverte de neige...
l'eau du lac se repose (du moins en surface) pour quelques mois.
Elle nous reviendra au printemps avec la transparence
et la qualité que nous voulons tant préserver.





Chères riveraines, chers riverains,

*À l'approche des fêtes, nous souhaitons vous adresser nos vœux les plus chaleureux.
Que cette période soit remplie de joie, de moments partagés en famille et de sérénité près de notre beau lac.*

*Cette année, nous sommes particulièrement heureux d'annoncer l'arrivée de trois nouveaux membres au conseil exécutif de notre association, **Jean-René Caron, Hélène Ladouceur et Marie-Claude Richard**. Leur implication et leur intérêt pour la vie du lac et de notre communauté sont précieux.*

Nous leur souhaitons la bienvenue et nous nous réjouissons de collaborer avec eux pour protéger et valoriser notre milieu. La santé et la beauté de notre lac dépendent de l'engagement de chacun. Ensemble, en tant que riverains et membres de l'association, nous pouvons compter les uns sur les autres pour protéger et conserver cet environnement exceptionnel et assurer sa pérennité pour les générations futures. Le partage des responsabilités, la vigilance et le soutien mutuel sont nos meilleurs atouts pour préserver ce lieu unique.

Merci à toutes et à tous pour votre implication, votre vigilance et votre volonté de faire de notre lac un lieu où il fait bon vivre, se retrouver et s'entraider.

Que la nouvelle année vous apporte bonheur, santé et de beaux moments au bord de l'eau.

Joyeux Noël et Bonne Année !

Avec toute notre considération,

Les membres du conseil d'administration APEL Jally

*Olivier Camirand, Jean-René Caron, Gisèle Cloutier, Danielle Cloutier,
Jean Drolet, Maude Garant, Hélène Ladouceur, Marie-Claude Richard*



Résumé de l'assemblée annuelle de l'APEJ

L'assemblée générale annuelle de l'Association pour la protection de l'environnement du lac Jally a été tenue le 14 juin 2025 au complexe municipal de Saint-Paul. En plus des membres du conseil d'administration présents, 14 membres sont venus assister à l'AGA. Nous remercions les riverains pour cette belle participation. Voici un résumé des principaux points qui ont été abordés lors de la rencontre.



Retour sur le carnet de santé : Lors de l'AGA de 2024, M. Deschênes-Bellavance, chargé de projets à L'OBV du Fleuve St-Jean, était venu présenter le carnet de santé du lac Jally. Nous rappelons les principales recommandations émises dans le carnet de santé :

- Poursuivre la participation au Réseau de surveillance volontaire des lacs
- En collaboration avec les partenaires du milieu, réaliser une caractérisation des ruisseaux connectés au lac,
- Réaliser des suivis complémentaires du périphyton, des plantes aquatiques, de la population de mulettes,
- Caractérisation de la faune aquatique, suivi des communautés de macroinvertébrés dans les cours d'eau tributaires du lac.

Il est toujours possible de consulter le carnet de santé à l'adresse suivante : <https://obvflevestjean.com/wp-content/uploads/2025/01/CDS-LAC-JALLY-Final.pdf>

Exercice d'incendie : L'élagage des arbres de la montée 886 a été réalisé le 10 août 2024 pour permettre au camion incendie de venir au lac. Les riverains qui souhaiteraient un exercice d'incendie peuvent en faire la demande à la municipalité.

Lavage des embarcations : Il n'y a pas de démarches entreprises présentement pour une station de lavage des embarcations. Nous rappelons toutefois aux membres l'importance de nettoyer les embarcations selon les bonnes pratiques afin d'éviter l'apparition d'espèces envahissantes dans le lac. Des affiches ont été commandées par l'Association pour sensibiliser les riverains et leurs visiteurs au lavage des embarcations non-motorisées et motorisées (moteur électrique) ; elles seront installées dans les 3 entrées menant au lac au printemps 2026.. (Voir le modèle à la page 11)

Qualité de l'eau : Danielle nous signale que le lac est dans un stade de vieillissement mésotrophe (intermédiaire), qu'il faut surveiller les petits cours d'eau. Si des riverains constatent des plantes envahissantes comme le myriophylle à épi, la moule zébrée, il est important de nous en avertir. Des analyses d'eau seront faites à nouveau cette année à l'aide d'échantillons prélevés en juin, en juillet et en août. Depuis quelques années, nous constatons une détérioration de la qualité de l'eau que nous attribuons notamment à des travaux non conformes exécutés dans un milieu humide au nord de la 216. L'eau qui descend au lac en provenance de cet endroit est brune et chargée de sédiments. La MRC a été avisée de la situation et des correctifs ont été demandés. La situation demeure toutefois problématique. Par conséquent, une lettre sera envoyée au Ministère de l'environnement pour une expertise sur la situation.

Transparence de l'eau : Les mesures de transparence de l'eau sont effectuées par Jean Drolet. 14 mesures ont été prises de mai à septembre 2024. Les mesures indiquent 2.3 mètres dans le moins profond et 3.30 mètres dans le plus profond. 3 à 4 mètres seraient l'idéal. Jean continue les mesures pour l'été 2025, il en prend 3 par mois. On le remercie pour ces mesures.



Ensemencement de truites : Le CA a procédé à un ensemencement de 160 truites de 10-13 pouces, le 17 mai chez Rosemond Caron.

Bulletin de l'Association : Maude informe que l'association a publié un bulletin Écho du lac Jally en décembre 2024. Maude remercie tous les collaborateurs qui ont participé à l'écriture des articles et souligne spécialement l'apport de Jean-René Caron.

Cotisation annuelle : La cotisation demeure la même soit 15\$ par adulte propriétaire, 10\$ pour les enfants qui désirent être membres.

Résumé de la réunion annuelle par Olivier Camirand

Finances : au 30 avril 2025, les cotisations reçues ont été de 775\$ pour les membres, 655\$ pour le fond de truite, 43.28\$ revenus d'intérêts pour un total de 1472.28 \$ de bénéfice brut.

Les dépenses ont été les suivantes :

- site internet 95.43\$,
 - trappage des castors 25\$,
 - analyse de l'eau 135\$,
 - ensemencement de truites 800\$,
 - frais de courrier 68.90\$,
 - registre des entreprises 39\$,
 - frais bancaires 35.40\$
- pour un total de 1 198.73\$ de dépenses.



Le bénéfice net est de 274.55\$.

Le solde du compte opération est de 2,866.82\$, celui du fond de truite est de 1 791.20\$ + une part sociale de 5\$ pour un actif total de 4 663.02\$.

Bilan financier préparé par Gisèle Cloutier

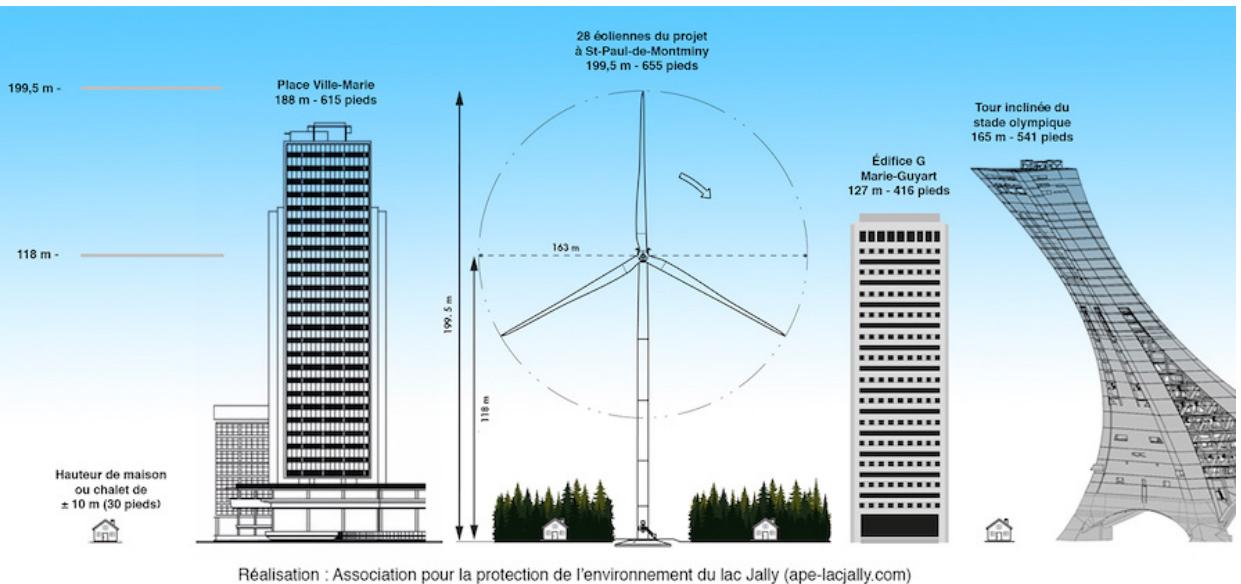
Projet éolien : Danielle donne un compte-rendu des séances du BAPE qui ont eu lieu les 10-11 juin à Montmagny (photo ci-dessous). Danielle, Johanne et Gisèle Cloutier y ont participé et ont pu poser des questions (même s'il était très tard...). Guy Garant et Jean-René Caron y ont aussi assisté tandis qu'Hélène Ladouceur était présente sur le web. Les représentants du lac Jally ont bien communiqué la non-acceptabilité du projet dans sa forme actuelle. D'autres séances ont été réalisées devant la présidente et le commissaire du BAPE les 8-9 juillet.



Quelques membres de l'Association ont préparé des mémoires qui ont été déposés dans le cadre de la commission et certains ont fait l'objet d'une présentation en personne. Les interrogations et inquiétudes ont donc été signalées verbalement et par écrit.

Les points à être sérieusement considérés concernent principalement les impacts suivants :

- Les bassins versants vers le lac et la proximité de certaines tours
- La qualité de l'eau du lac
- Le bruit
- La perturbation sur la faune pendant les travaux et les conséquences par la suite
- L'évaluation des propriétés
- L'acceptabilité du projet (au regard des citoyens qui seront impactés directement)
- Le gigantisme des tours et pales (ce sont les seules éoliennes au Québec, sur le bord des lacs, de 200 mètres de hauteur). Illustration comparative à la page suivante
- Le système lumineux clignotant installé sur les 28 tours et dont la hauteur pourrait exiger 2 niveaux de clignotants... donc jusqu'à 56 lumières en permanence, jour et nuit.
- La disparition de l'intégrité visuelle d'un paysage jusque là à peu près inaltéré depuis les premiers établissements connus au 19^e siècle.



Réalisation : Association pour la protection de l'environnement du lac Jally (ape-lacjally.com)

Depuis l'assemblée générale, Danielle nous informe que dans le cadre du projet de parc éolien, un comité de liaison sera mis en place. Celui-ci aura pour but de faciliter la communication entre les différents acteurs : municipalité, promoteur, propriétaires à proximité des éoliennes et propriétaires des terrains où des éoliennes seront installées. Ce seront des rencontres où le promoteur Kruger, pourra informer les autres parties prenantes des développements du projet. Danielle sera la représentante pour le Lac Jally. Elle compte poser des questions au promoteur sur les actions qu'ils comptent prendre pour remplir les recommandations du [rapport du BAPE](#).

Site Internet : Jean-René nous informe que les frais d'hébergement du site Internet ont augmenté. Il est décidé de poursuivre quand même car nous pouvons archiver des documents sur le site, ce qui est moins possible sur une page facebook.

Election des membres au CA : Tel qu'indiqué dans l'avis de l'AGA, les administrateurs actuels ont signifié qu'il faudrait de nouvelles personnes sur le CA pour assurer sa continuité. Hélène Ladouceur, Jean-René Caron et Marie-Claude Richard ont accepté de s'impliquer sur le CA. Les membres du CA actuel indiquent qu'ils acceptent de poursuivre leur mandat.

Les personnes participant à la réunion ne manquent pas de **remercier et féliciter les membres du C.A** qui ont consacré de leur temps pour que notre environnement au lac demeure le meilleur possible surtout dans le contexte du projet majeur que constitue l'implantation de gigantesques éoliennes, ce seront les plus hautes au Québec, ne l'oublions pas.

Gisèle Cloutier et Maude Garant

Suivi de la qualité de l'eau du lac Jally à l'été 2025

Notre lac est un écosystème vivant et sensible. L'été dernier, l'Association a réalisé de nouvelles analyses de la qualité de l'eau afin de suivre son évolution et de détecter rapidement les signes de déséquilibre.

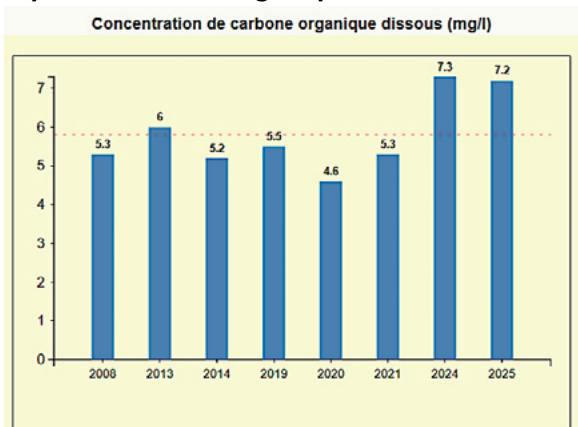
Trois indicateurs clés sont particulièrement importants :

- **phosphore total,**
- **carbone organique dissous (COD)**
- **chlorophylle a.**

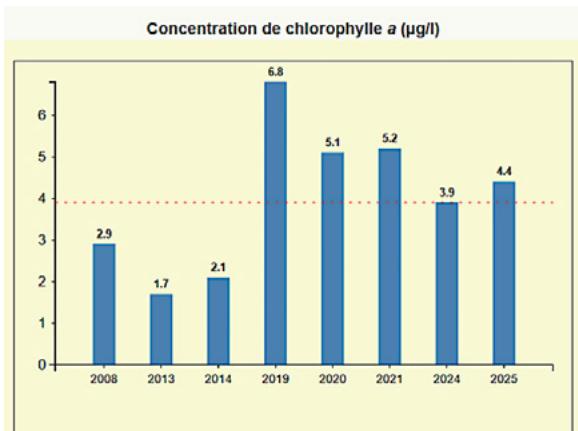
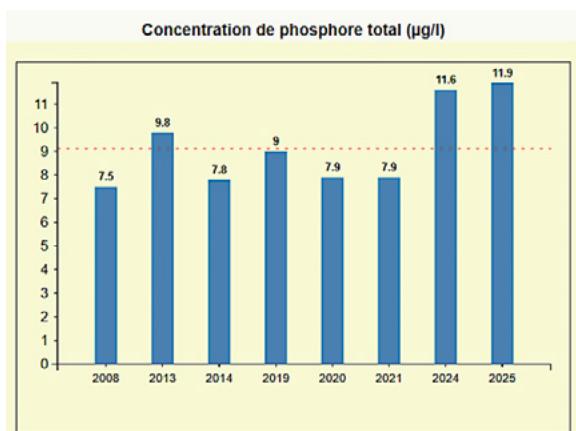
Principaux constats du suivi depuis 2008

- Phosphore : stable de 2008 à 2021, puis **augmentation notable en 2024–2025, dépassant le seuil de référence.** Le trait pointillé rouge représente la moyenne inter-annuelle.

- COD : hausse similaire en 2024–2025, indiquant **plus de matière organique dans l'eau.**



- Chlorophylle a : témoin de la prolifération d'algues, avec des **valeurs dépassant le seuil depuis 2019 et remontant en 2025.**



Implications écologiques

L'analyse combinée du phosphore, du carbone organique dissous (COD) et de la chlorophylle a révélé que le lac subit une pression écologique accrue :

- Le phosphore fournit aux algues les nutriments nécessaires pour se multiplier plus rapidement.
- La croissance algale produit davantage de matière organique, qui se décompose dans l'eau, entraînant une hausse du COD.
- La décomposition consomme de l'oxygène dissous, ce qui peut réduire la disponibilité de l'oxygène pour les autres organismes aquatiques, notamment les poissons.

Parallèlement, le manque d'oxygène au fond du lac peut provoquer la libération supplémentaire de phosphore accumulé dans les sédiments, nourrissant encore les algues et créant un cercle d'amplification. Ce phénomène, appelé eutrophisation, peut réduire la clarté de l'eau, favoriser la prolifération de certaines algues indésirables, et perturber l'équilibre naturel du lac.

Actions recommandées

- Végétaliser et préserver la bande riveraine naturelle.
- Stabiliser les rives pour limiter l'érosion.
- Limiter l'usage de fertilisants et gérer correctement les installations septiques.
- Réduire l'apport de matières organiques dans le lac.
- Éviter de brasser les sédiments du fond du lac par exemple en évitant d'utiliser le moteur électrique dans les zones peu profondes du lac.

Conclusion

Ces observations soulignent l'importance de maintenir une vigilance constante et de mettre en œuvre des pratiques de protection du lac, afin de limiter l'augmentation des nutriments et de la matière organique, et de préserver la santé écologique de ce milieu fragile pour les années à venir.

Danielle Cloutier, APEL Jally

Consignes pour les limites de prises

Dans un souci de préserver l'équilibre de notre lac et d'assurer la pérennité de sa faune, nous souhaitons rappeler l'importance de respecter les consignes établies par le Ministère de la

Espèce	Limite de prise
▼ Règles de la zone	
PÉRIODE	Du 25 avril 2025 au 7 septembre 2025
Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout

Faune, des Forêts et des Parcs (MFFP) en matière de pêche, notamment en ce qui concerne les limites de prises.

Ces règles sont essentielles pour maintenir une population de poissons saine et durable, et nous vous remercions sincèrement de votre collaboration et de votre vigilance.

Nous encourageons également les propriétaires qui offrent des chalets en location à informer leurs locataires de ces bonnes pratiques, afin que chacun puisse profiter du lac dans le respect de son milieu naturel.

Le respect des limites de prise contribue directement à la protection de notre milieu naturel et à la qualité de vie de l'ensemble des riverains.

Merci à chacun d'entre vous de continuer à faire de notre lac un environnement respecté, harmonieux et responsable.



Impacts des moteurs sur les lacs

Depuis longtemps, les embarcations à moteur à combustion sont interdites au lac Jarry. Il s'agit d'une décision visionnaire que les administrateurs de l'Association ont prise dans les années 80 et qui a eu un grand impact positif sur la préservation de l'environnement du lac. Il faut toutefois demeurer vigilants avec l'utilisation des moteurs électriques dont la puissance gagne en force.

Voici quelques informations concernant les impacts potentiels des embarcations nautiques à moteurs (à combustion ou électriques) sur les lacs :

1. Érosion des berges et turbidité accrue

Les vagues créées par le passage des embarcations provoquent l'effritement des rives, libérant des particules argileuses et sableuses dans l'eau. Cette hausse de la turbidité réduit la lumière disponible pour la végétation aquatique et ensemence les zones littorales de sédiments riches en phosphore, alimentant l'envasement.

2. Remise en suspension des sédiments et eutrophisation

Lorsque l'hélice ou le carénage soulève les dépôts au fond, des nutriments « dormants » (phosphore, azote) sont relâchés en surface. Le résultat : une prolifération accélérée d'algues et de cyanobactéries, troubles et toxiques, qui accélère l'eutrophisation et compromet la qualité de l'eau.

3. Stress sur la faune aquatique et ornithologique

La perturbation mécanique et le déplacement de sédiments détruisent les frayères de poissons et perturbent le benthos, base de la chaîne alimentaire. Les zones de nidification des oiseaux aquatiques se voient érodées ou inondées, et le bruit continu éloigne espèces sensibles, réduisant la biodiversité.

4. Transport d'espèces aquatiques envahissantes

Sans nettoyage systématique « laver, vider, sécher » à l'entrée et idéalement à la sortie des lacs, tous

les types d'embarcations peuvent véhiculer des plantes, mollusques ou micro-organismes exotiques envahissants. Ces espèces colonisent rapidement les nouveaux milieux, étouffent la végétation indigène et modifient l'écosystème.

Recommandations pour préserver nos lacs :

- Respecter les zones de navigation en naviguant à plus de 150 m de la rive.
- Réduire la vitesse près des berges et en zones peu profondes.
- Éviter de naviguer dans des zones trop peu profondes.
- Appliquer la procédure « laver, vider, sécher » à chaque entrée et sortie d'un plan d'eau, pour toute embarcation — moteur ou non.
- Privilégier les sorties en embarcations à faible sillage ou non motorisées.

Nous vous invitons à poursuivre l'utilisation de moteurs électriques à faible puissance et de circuler à faible vitesse sur le lac afin d'éviter les impacts négatifs de nos activités nautiques.

Merci beaucoup à **Alexandre Michel**, directeur de l'OBV du fleuve St-Jean, pour le partage des informations présentées dans cet article.

Comment éviter la propagation des espèces exotiques envahissantes?

Par la décontamination des embarcations et du matériel

1. Inspectez votre matériel ainsi que votre embarcation et votre remorque s'il y a lieu. Retirez entièrement tout amas et résidu de plantes aquatiques, toute boue ou tout organisme visible à l'œil nu. Vous devez les jeter dans un endroit qui évitera leur réintroduction dans la nature, comme des poubelles;
2. Videz toute eau pouvant se trouver dans votre embarcation ou sur votre matériel avant de quitter le plan d'eau. Vérifiez notamment les viviers, le moteur, la cale et les glacières;
3. Nettoyez et séchez tout matériel qui a été en contact avec l'eau ainsi que votre embarcation et votre remorque s'il y a lieu. Tout matériel qui est allé dans l'eau devrait être lavé également : vestes de flottaison, bottes, bouées, jeux d'enfants, matériel de pêche;
4. Répétez toutes ces étapes lorsque vous prévoyez visiter un nouveau plan d'eau.
5. Ces étapes de nettoyage sont présentées dans la vidéo suivante. Il s'agit d'un bon outil pour sensibiliser votre entourage aux étapes de décontamination : <https://www.youtube.com/watch?v=RC4qLKF6ofg>

Conseils pour le nettoyage

- La décontamination doit se faire idéalement en entrant et en sortant d'un plan d'eau ou cours d'eau mais minimalement avant d'y mettre son embarcation.



- Il est recommandé de réaliser la décontamination d'une embarcation à plus de 30 mètres de tout cours d'eau, y compris les ruisseaux, les fossés ainsi que les bouches d'égout. Cela préviendra le ruissellement de l'eau souillée vers le plan d'eau. Il est préférable d'effectuer le nettoyage sur un sol absorbant et ayant une pente nulle d'où l'eau pourra par la suite s'évaporer.

Décontamination des parties solides (coque du bateau, la remorque, l'arrière du véhicule) : elle se fait à l'aide d'un jet d'eau chaude à haute pression. L'utilisation d'eau chaude (plus de 60 degrés Celsius) permet de tuer toute plante ou animal. La pression permet de déloger les éléments accrochés. En combinant l'eau chaude et le jet à pression, nous augmentons l'efficacité de la décontamination.

Autres équipements : Il est important de décontaminer également les compartiments intérieurs d'une embarcation, tels que les viviers, les glacières, les ballasts, etc ainsi que le pied du moteur puisque l'eau y circule et les larves peuvent s'y trouver. Cette décontamination se fait toujours avec de l'eau chaude mais cette fois-ci sans pression pour ne pas endommager les équipements. Il faut alors laisser circuler l'eau chaude pendant plusieurs minutes pour s'assurer de déloger les organismes.

Informations fournies par l'OBV du fleuve St-Jean

Un petit rappel pour les propriétaires qui louent leur chalet

Nous vous remercions de contribuer à la protection du lac Jally en informant vos locataires des bonnes pratiques à adopter.

Si vos locataires apportent leur propre embarcation (kayak, planche à pagaie, canot, etc.), il est essentiel qu'ils s'assurent de la nettoyer soigneusement avant de la mettre à l'eau. Ce simple geste permet d'éviter l'introduction d'espèces envahissantes et de préserver la santé de notre lac.

Merci de votre précieuse collaboration!

ARRÊTEZ
Les envahisseurs aquatiques

Avant et après la visite d'un plan d'eau

LAVEZ
coque et pagaies

VIDEZ
les caissons et tout endroit contenant de l'eau

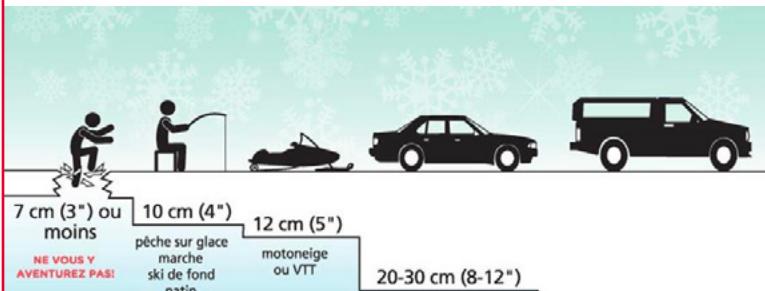
SÉCHEZ
tout l'équipement utilisé,
tel que les vestes de flottaison

SIGNALEZ
vos observations d'espèces aquatiques envahissantes

dfo.queals-eaeque.mpo@dfo-mpo.gc.ca

QR code

Puis-je m'aventurer sur la glace? (en reprise... et en prévention)



N.B. : Aucun type de glace n'est sécuritaire à 100 %. Vous devez toujours tenir compte de son épaisseur. Mesurez-la en perçant un tout petit trou jusqu'à l'eau, et ce, à différents endroits. Si l'épaisseur de la glace est de 7 centimètres ou moins, ne vous y aventurez pas.

Politique municipale et provinciale

Suite à la dernière élection municipale en novembre dernier, un message de félicitations a été remis au nouveau conseil municipal dirigé par M. Guy Boivin qui a remplacé M. Alain Talbot.

Ce message se veut aussi une sensibilisation à la bonne collaboration nécessaire pour l'avancement de dossiers entourant les diverses préoccupations de l'Association.

Le prochain article soulève un point qui mérite un peu moins de félicitations...

Québec sabre dans l'analyse des lacs

« Ce n'est plus du gras qu'on coupe, c'est l'os»

Dans cet article d'Annabelle Blais, on mentionne que le gouvernement du Québec, sous la CAQ, applique des mesures d'austérité qui conduisent à réduire de moitié les heures de travail en laboratoire au Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec (CEAEQ).

En conséquence, le programme du Réseau de surveillance volontaire des lacs du Québec (RSVL) a exclu plusieurs lacs de ses analyses : le nombre total de lacs testés en 2025 est de 389, comparativement à 537 en 2024.

Nous voulons vous parler d'une nouvelle qui nous inquiète : le gouvernement du Québec a récemment réduit les ressources pour surveiller la qualité de l'eau dans les lacs et les rivières. Résultat : plusieurs lacs, pourraient ne plus recevoir d'analyses financées de la part du ministère de l'Environnement.

Ces analyses sont pourtant très utiles pour savoir si notre lac est en bonne santé. Elles permettent de suivre l'évolution de la qualité de l'eau, de détecter des problèmes comme les algues bleues, etc.

Même si le soutien du gouvernement diminue, notre association, elle, reste mobilisée. Nous continuerons à faire tout ce que nous pouvons pour protéger le lac Jally, grâce à l'aide de nos bénévoles, de nos membres et de tous ceux qui y tiennent.

On vous invite à rester informés, ou même à nous donner un coup de main si vous le souhaitez. Ensemble, on peut continuer à prendre soin de notre beau lac.

Merci de faire partie de la communauté du lac Jally!

*Le conseil d'administration
de l'Association du lac Jally*

Pour lire l'article complet :

<https://www.journaldequebec.com/2025/12/25/quebec-coupe-dans-la-sante-de-nos-lacs-et-rivieres--ce-nest-plus-du-gras-quon-coupe-cest-los>

La truite Picotine



C'est le nom que l'on m'a donné parce que je suis une truite mouchetée, ayant plusieurs marques rosées sur le dos.

Je vis dans un beau lac où il n'y a pas de moteurs qui pourraient brouiller l'eau et pire encore, laisser flotter de l'essence sur l'eau.

J'ai au moins deux ans. Je me souviens du jour où je suis arrivée dans ce lac.



J'étais fragile : je recevais de très bons soins dans une pisciculture. Voici qu'un beau matin, le propriétaire me pêche, moi et des centaines d'autres à l'aide d'une puisette et nous plonge dans une cuvette remplie d'une eau adaptée à notre sensibilité.

Le voyage dure quelques minutes et voici la même puisette qui nous remet à l'eau! Cette fois, ça me paraît profond! Je demeure figée auprès de mes autres compagnons. C'est un lac!

La température nous convient et avec des petits élans de nos nageoires, nous nous éloignons de la puisette.

C'est ce que désirent les riverains de ce beau lac.

Je connais maintenant les cachettes et je me laisserai grandir dans une eau bien oxygénée.

Les pêcheurs se promènent et bientôt, je serai bien d'accord pour leur fournir un bon repas : c'est ce qui pourrait m'arriver, un jour!



Ce matin, j'accompagne des pêcheurs et je me tiens bien cachée, même si on m'offre de la nourriture attachée à un beau fil qui danse pour m'attirer!

Léo et son jeune garçon de 10 ans sont en grande conversation. Ils échangent leurs connaissances sur mon espèce...



Moi, Picotine, sous leur chaloupe, j'essaie de tout entendre...

- Yves, aimerais-tu savoir comment se reproduisent les truites et je croirais, tous les poissons?
- Je crois que la truite femelle pond des œufs?
- Quand arrivent les jours plus frais, en automne, la femelle choisit un endroit peu profond, avec un fond de graviers.

La femelle pond des œufs en grande quantité. i.e. de 50 à 5000 œufs.

Mais sur 5 000 environ, il y en quelques centaines seulement qui survivent. Au bout d'un an, on dit qu'il en survivra près de 25 seulement.

Quelque temps après la ponte des œufs par la femelle, une truite mâle déverse à son tour ses cellules reproductrices (liquide blanchâtre).



Les bébés truites se nommeront alevins

Les mâles deviennent adultes sexuellement vers l'âge de deux ans; la femelle le deviendra vers l'âge de 3 ans.

- Papa, ta truite mesure 30 cm. Sais-tu que c'est assez rare d'attraper une truite de cette longueur?
- Papa, quel âge peut avoir cette truite?
- Elle mesure 30 cm m'as-tu dit? Elle a environ 7ans. C'est l'âge maximal pour la vie d'un omble de fontaine
- Yves, cette belle truite me rappelle tant de beaux souvenirs! J'ai souvent offert mes plus belles prises à des personnes que je ne peux oublier!
- Raconte, Papa, raconte!
- J'étais invité à un repas où devait être présent un invité spécial!

Plusieurs personnes étaient arrivées et une surprise nous attendait...

L'invité d'honneur se présente : c'est Jean Charest, député de Sherbrooke, à ce moment.

Au menu, de la truite que j'avais offerte, sans savoir qui s'en régalerait!



- Papa, je peux te croire? Ou bien, c'est une histoire de pêcheurs?
- C'est bien vrai!
- Papa, nous avons passé une belle journée. Papa, tu m'instruis, tu me donnes de beaux exemples et espérons, j'imiterai ta générosité.

Conte et images : Véronique Caron



C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de deux membres des familles Caron au cours des derniers mois.

Premièrement, en juin dernier, nous avons été informés du décès subit de **Jacqueline Bouchard**, épouse de Rosemond Caron.

Jacqueline et toute sa famille font partie de la vie du lac Jally depuis de nombreuses années.

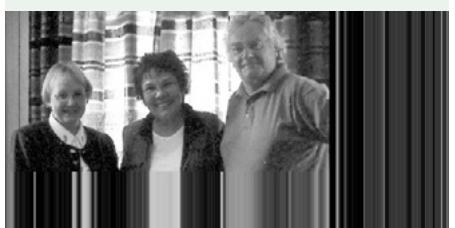
Nous garderons de Jacqueline le souvenir de sa gentillesse et de sa présence discrète mais rayonnante.

Puis en octobre, c'est **Jeanne Caron** qui malheureusement nous quittait.

Jeanne est née sur cette terre et elle habitait amoureusement son petit coin de paradis au bord du lac depuis plusieurs années. Tout aussi amoureuse de la nature et soucieuse de l'environnement, elle a présidé l'Association en 2004, notamment en participant activement à la réalisation de l'album du 25^e anniversaire.

Au nom du conseil d'administration de l'Association du lac Jally et des riverains, nous tenons à exprimer nos plus sincères condoléances aux familles immédiates des disparues, aux frères et soeurs, neveux et nièces, dont plusieurs sont établis autour du lac ou l'ont été par le passé.

Nos pensées vous accompagnent sincèrement.



*Meilleurs vœux de l'équipe du bulletin :
Jean-René, Maude, Victor et toutes les personnes
qui ont contribué aux textes.*

**Vos suggestions d'articles, reportages, photos, sites Internet, un
objet à vendre ou à donner? vos histoires de pêche, les bons coups
des membres, etc. sont les bienvenus!**

Communiquez avec Jean-René : jrcquebec@gmail.com